

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LAFRANCAISE**Extrait du registre des délibérations du Conseil D'Administration**

L'an deux mille vingt-six, le 22 avril 2026 à 18 heures 30

Le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise en séance publique, après convocation faite le 8 avril 2026 sous la présidence de M. Thierry DELBREIL.

Conseillers en exercice : 16 Présents : 13 Votants : 14 Résultat du vote : unanimité

Etaient présents : Messieurs et Mesdames : Colette VERDOUX, Fabien LEMAIRE, Véronique PATERNE, Éric CONTE, Anne BENAICHE, Pauline SEIHLAN, Jean-Pierre VALETTE, Philippe DUACHEUX, Monique LASVENES, Emmanuelle ANTICH, Marie VINCENTI, Yvette DETROIT, Bruno PEGAS.

Procurations : M. Jean-Pierre ANGLAS a donné procuration à M. Jean-Pierre VALETTE

Excusés : - **Absents** : Mme Nicole BETTULA, M. Fernand MORA, Thierry DELBREIL.

Mme Emmanuelle ANTICH a été élue secrétaire de séance.

Délibération n° 9 : ERRD 2025 Résidence du Lac Hervé SABATIE

Madame Colette VERDOUX, Vice-Présidente propose au Conseil d'Administration l'ERRD 2025 de la Résidence du Lac-Hervé SABATIE, comme suit :

En fonctionnement, l'équilibre budgétaire de l'ERRD 2025 s'établit comme suit :

GROUPES	CHARGES	PRODUITS
1	471 052.04 €	2 691 413.51 €
2	2 148 151.50 €	129 037.27 €
3	284 328.79 €	967.28 €
TOTAL	2 903 532.33 €	2 821 418.06 €
<i>Equilibre Général</i>	-	82 114.27 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE l'ERRD 2025 de la Résidence du Lac Hervé SABATIE.

Ainsi fait et délibéré le 22 avril 2026
Et ont signé au registre les membres présents
Pour extrait certifié conforme



La Vice-Présidente,

Colette VERDOUX

La Secrétaire de Séance

Emmanuelle ANTICH

Délais et voies de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de sa publication, par voie de courrier ou via l'application informatique télé recours (accessible par le lien <http://www.telerecours.fr>)